



LEX & ASSOCIÉS

FRIZY

Plaquette des comptes annuels au 31 décembre 2023

Sommaire

Attestation de Présentation	1
Bilan et Résultat 31.12.2023	2
Liasse fiscale 31.12.2023 IS RS	8
SIG 2023	21

Attestation de Présentation

ATTESTATION

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise **SAS FRIZY** pour l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 21 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	7 207 058,31 Euros
chiffre d'affaires	98 170,32 Euros
résultat net comptable	-372 608,70 Euros

Fait à PARIS
Le 24/06/2024

Signature de l'Expert Comptable

Cabinet LEX & ASSOCIES
Lionel COHEN
Associé Expert-comptable



Bilan et Résultat 31.12.2023

FRIZY

BILAN SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)
-------	---	---

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	24 712	19 110	5 602	0,08	10 550	0,72
Immobilisations corporelles	3 918	3 109	809	0,01	1 482	0,10
Immobilisations financières	6 953 569		6 953 569	96,48	1 359 745	92,15
ACTIF IMMOBILISÉ	6 982 198	22 218	6 959 980	96,57	1 371 778	92,97
Matières premières, approv., en cours de production						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	5 624		5 624	0,08	28 518	1,93
Autres créances	48 863		48 863	0,68	29 588	2,01
Valeurs mobilières de placement						
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	192 323		192 323	2,67	45 634	3,09
Caisse						
Charges constatées d'avance	268		268	0,00		
ACTIF CIRCULANT	247 078		247 078	3,43	103 740	7,03
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	7 229 277	22 218	7 207 058	100,00	1 475 518	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)
--------	---	---

Capital social ou individuel (dont versé : 2 018 305)	2 018 305	28,00	793 381	53,77
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	4 187	0,06	4 187	0,28
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 962 889	27,24	235 746	15,98
Report à nouveau	-88 397	-1,22	18 017	1,22
Résultat de l'exercice	-372 609	-5,16	-106 414	-7,20
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	3 524 375	48,90	944 917	64,04
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées	3 049 550	42,31	191 392	12,97
Avances et acomptes reçus sur commande en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	285 156	3,96	157 532	10,68
Autres dettes	347 976	4,83	181 676	12,31
Produits constatés d'avance				
DETTES	3 682 683	51,10	530 601	35,96
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	7 207 058	100,00	1 475 518	100,00

FRIZY

COMPTES DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%							
		Exportation		Total		%		Total		%		Variation		%	
Ventes de marchandises				98 170		100,00		40 437		100,00		57 733		142,77	
Production vendue biens															
Production vendue services															
Chiffres d'Affaires Nets				98 170		100,00		40 437		100,00		57 733		142,77	
Production stockée															
Production immobilisée															
Subventions d'exploitation reçues				4 000		4,07						4 000		N/S	
Autres produits				28		0,03		2		0,00		26		N/S	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.				102 198		104,10		40 439		100,00		61 759		152,72	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				73 256		74,62		32 074		79,32		41 182		128,40	
Variation de stock (marchandises)															
Achats de matières premières et autres approvisionnements															
Variation de stock (matières premières et autres approv.)															
Autres achats et charges externes				280 583		285,81		50 088		123,87		230 495		460,18	
Impôts, taxes et versements assimilés				6 183		6,30		1 124		2,78		5 059		450,09	
Rémunérations du personnel				76 004		77,42		49 802		123,16		26 202		52,61	
Charges sociales				23 053		23,48		12 312		30,45		10 741		87,24	
Dotations aux amortissements				12 506		12,74		8 175		20,22		4 331		52,98	
Dotations aux provisions															
Autres charges				44		0,04		7		0,02		37		528,57	
Total des charges d'exploitation				471 628		480,42		153 581		379,80		318 047		207,09	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				-369 430		-376,31		-113 142		-279,79		-256 288		-226,51	
Produits financiers															
Produits exceptionnels				46		0,05		70 019		173,16		-69 973		-99,92	
Charges financières				3 190		3,25		2 715		6,71		475		17,50	
Charges exceptionnelles				35		0,04		60 576		149,80		-60 541		-99,93	
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS				-372 609		-379,54		-106 414		-263,15		-266 195		-250,14	
Participation des salariés															
Impôts sur les bénéfices															
Total des Produits				102 244		104,15		110 458		273,16		-8 214		-7,43	
Total des Charges				474 853		483,70		216 872		536,32		257 981		118,96	
RÉSULTAT NET				-372 609		-379,54		-106 414		-263,15		-266 195		-250,14	
Perte								Perte							
Dont Crédit-bail mobilier															
Dont Crédit-bail immobilier															

FRIZY

BILAN SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	24 712	19 110	5 602	0,08	10 550	0,72
205000 CONCESS.BREVETS LICENCES	17 827		17 827	0,25	17 827	1,21
208050 SITE INTERNET	6 885		6 885	0,10		
280500 AMORT.CONC.BREVETS LICENCES		16 177	-16 177	-0,21	-7 277	-0,48
280510 AMORT SITE INTERNET		2 932	-2 932	-0,03		
Immobilisations corporelles	3 918	3 109	809	0,01	1 482	0,10
218100 INSTAL./AGENC.DIVERS	2 960		2 960	0,04	2 960	0,20
218300 MAT.BUREAU & INFORMATIQUE	957		957	0,01	957	0,06
281810 AMORT.AG.CONS.DIVERS		2 151	-2 151	-0,02	-1 559	-0,10
281830 AMORT.MAT.BUREAU & INFORMATIQUE		957	-957	-0,00	-877	-0,05
Immobilisations financières	6 953 569		6 953 569	96,48	1 359 745	92,15
261100 TITRES A2R 100%	761 684		761 684	10,57	761 684	51,62
261200 TITRES A2R SEBASTOPOL (100%)	1 000		1 000	0,01	1 000	0,07
261300 TITRES A2R MORLAND (100%)	500		500	0,01	500	0,03
261400 TITRES OBF HOLDING	5 263 949		5 263 949	73,04		
274050 CREANCES A2R	698 311		698 311	9,69	502 147	34,03
274100 CREANCES A2R SEBASTOPOL	116 214		116 214	1,61	48 224	3,27
274150 CREANCES A2R MORLAND	111 910		111 910	1,55	46 190	3,13
ACTIF IMMOBILISÉ	6 982 198	22 218	6 959 980	96,57	1 371 778	92,97
Matières premières, approv., en cours de production						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	5 624		5 624	0,08	28 518	1,93
411000 CLIENTS	5 624		5 624	0,08	28 518	1,93
Autres créances	48 863		48 863	0,68	29 588	2,01
445510 TVA A DECAISSER	26 939		26 939	0,37		
445620 TVA SUR IMMOBILISATIONS					1 742	0,12
445660 TVA SUR BIENS ET SERVICES	4 651		4 651	0,06	4 788	0,32
445661 TVA DEDUCTIBLE REFACT					17 527	1,19
445669 TVA DED INTRA	5 179		5 179	0,07	1 237	0,08
445860 ETAT TVA S/FACT.NON PARVENUES	9 765		9 765	0,14	800	0,05
467000 ATELIER 2 ROUES					3 494	0,24
467600 AIDE APPRENTISSAGE	2 000		2 000	0,03		
467700 VIR INTERNE PAYPLUG	328		328	0,00		
Valeurs mobilières de placement						
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	192 323		192 323	2,67	45 634	3,09
512100 QONTO	151 909		151 909	2,11	39 586	2,68
512200 CDN PUIS SG	28 804		28 804	0,40	198	0,01
512300 PAYPLUG	295		295	0,00	5 851	0,40
512500 SG GAPD SEBASTOPOL	9 710		9 710	0,13		
512600 CA	1 445		1 445	0,02		
512700 BNP	161		161	0,00		
Caisse						
Charges constatées d'avance	268		268	0,00		
486000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	268		268	0,00		
ACTIF CIRCULANT	247 078		247 078	3,43	103 740	7,03
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	7 229 277	22 218	7 207 058	100,00	1 475 518	100,00

FRIZY

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

BILAN SIMPLIFIÉ

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)
Capital social ou individuel (dont versé : 2 018 305) 101300 CAPITAL SOCIAL	2 018 305 28,00 2 018 305 28,00	793 381 53,77 793 381 53,77
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 187 0,06 4 187 0,06	4 187 0,28 4 187 0,28
106110 RESERVE LEGALE PROPREMENT DITE		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 962 889 27,24 1 962 889 27,24	235 746 15,98 235 746 15,98
104100 PRIMES D'EMISSION		
Report à nouveau	-88 397 -1,22 -88 397 -1,22	18 017 1,22 18 017 1,22
110000 REPORT A NOUVEAU SOLDE CREDITEUR		
Résultat de l'exercice	-372 609 -5,16	-106 414 -7,20
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	3 524 375 48,90	944 917 64,04
Provisions pour risques et charges		
Emprunts et dettes assimilées	3 049 550 42,31 73 814 1,02 42 865 0,59 33 329 0,46 5 072 0,07 957 000 13,28 956 000 13,26 956 000 13,26 11 971 0,17 13 500 0,19	191 392 12,97 89 101 6,04 51 176 3,47 38 571 2,61 12 545 0,85
164110 EMPRUNT CDN PUIS SG 109.2 K		
164120 EMPRUNT CDN PUIS SG 58 K		
164130 EMPRUNT CDN PUIS SG 39 K		
164140 EMPRUNT CDN PUIS SG 15 K		
164150 EMPRUNT ACQ MY VELO SG 957 K		
164160 EMPRUNT ACQ MY VELO CA 956 K		
164170 EMPRUNT ACQ MY VELO BNP 956 K		
168160 DETTE GPB VITRAGE		
168170 DETTE OBF HOLDING		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	285 156 3,96 226 565 3,14 58 592 0,81	157 532 10,68 152 732 10,35 4 800 0,33
401000 FOURNISSEURS		
408100 FOURN FACTURES NON PARVENUES.		
Autres dettes	347 976 4,83 7 564 0,10 6 642 0,09 3 681 0,05 483 0,01 82 0,00 165 0,00 585 0,01 5 179 0,07 1 030 0,01 150 000 2,08 150 000 2,08 22 563 0,31	181 676 12,31 2 979 0,20 11 637 0,79 1 979 0,13 540 0,04 46 0,00 321 0,02 488 0,03 13 899 0,94 1 237 0,08 106 842 7,24 37 600 2,55 4 109 0,28
421000 PERS REMUNERATIONS DUES		
431000 URSSAF LC		
431100 URSSAF SALARIES		
437500 CAISSE DE RETRAITE		
438600 ORG.SOC. AUTRES CHARGES A PAYER		
442100 PAS		
445510 TVA A DECAISSER		
445710 TVA COLLECTEE		
445711 TVA COLLECTEE REFACT		
445719 TVA COLLECTEE INTRA		
455100 CC LOUIS-CHARLES		
455300 CC 20 VIGNES		
455400 CC CDE		
455600 CC EAJA		
467500 DETTE 20VIGNES (URSSAF MYLENE)		
Produits constatés d'avance		
DETTES	3 682 683 51,10	530 601 35,96
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	7 207 058 100,00	1 475 518 100,00

FRIZY

COMPTES DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%							
		Exportation		Total		%		Total		%		Variation		%	
Ventes de marchandises				98 170		100,00		40 437		100,00		57 733		142,77	
707000 VENTES DE MARCHANDISES				98 170		100,00		40 437		100,00		57 733		142,77	
Production vendue biens															
Production vendue services															
Chiffres d'Affaires Nets				98 170		100,00		40 437		100,00		57 733		142,77	
Production stockée															
Production immobilisée															
Subventions d'exploitation reçues				4 000		4,07						4 000		N/S	
740000 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION				4 000		4,07						4 000		N/S	
Autres produits				28		0,03		2		0,00		26		N/S	
758000 PRODUITS DIV.GESTION COURANTE				28		0,03		2		0,00		26		N/S	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.				102 198		104,10		40 439		100,00		61 759		152,72	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				73 256		74,62		32 074		79,32		41 182		128,40	
607000 ACHATS DE MARCHANDISES				10 139		10,33		10 545		26,08		-406		-3,84	
607100 ACHATS INTRAGROUPE				63 117		64,29		21 529		53,24		41 588		193,17	
Variation de stock (marchandises)															
Achats de matières premières et autres approvisionnements															
Variation de stock (matières premières et autres approv.)															
Autres achats et charges externes				280 583		285,81		50 088		123,87		230 495		460,18	
604000 ACHATS ETUDES PRESTATIONS SERVICE				7 564		7,71		5 060		12,51		2 504		49,49	
604100 REFACTURATION GROUPE				29 454		30,00						29 454		N/S	
606140 CARBURANT				355		0,36		229		0,57		126		55,02	
606300 ACHATS FOURN.ENTRET.PETIT EQUIPEMENT				250		0,25		208		0,51		42		20,19	
606400 ACHATS FOURNIT.ADMINISTRATIVES				11		0,01						11		N/S	
613200 LOCATIONS IMMOBILIERES				6 000		6,11		6 000		14,84				0,00	
615500 ENTRETIEN SUR BIEN MOBILIER				50		0,05						50		N/S	
616300 ASSURANCE EMPRUNT				1 187		1,21		1 187		2,94				0,00	
622200 COM ET COURTAGES SUR VENTES				536		0,55						536		N/S	
622600 HONORAIRES COMPTABLES				2 960		3,02		3 700		9,15		-740		-19,99	
622610 HONORAIRES JURIDIQUES				35 450		36,11		4 900		12,12		30 550		623,47	
622620 HONORAIRES CAC				2 500		2,55						2 500		N/S	
622630 HONORAIRES DIVERS				80 000		81,49						80 000		N/S	
622700 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX				49		0,05		527		1,30		-478		-90,69	
623200 GOOGLE				19 718		20,09		11 518		28,48		8 200		71,19	
623400 CADEAUX A LA CLIENTELE				604		0,62		95		0,23		509		535,79	
624100 TRANSPORTS S/ACHATS				257		0,26		381		0,94		-124		-32,54	
624800 TRANSPORTS DIVERS				2 633		2,68		1 297		3,21		1 336		103,01	
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENTS				3 198		3,26		1 116		2,76		2 082		186,56	
625300 FORFAIT KM				10 080		10,27		10 080		24,93				0,00	
625700 RECEPTIONS				779		0,79		766		1,89		13		1,70	
626000 FRAIS POSTAUX & TELECOMMUNICATIONS				271		0,28		169		0,42		102		60,36	
626100 INFORMATIQUE				2 844		2,90		81		0,20		2 763		N/S	
627200 COMMISSION ET FRAIS SUR EMISSION EMPRUNT				68 926		70,21		390		0,96		68 536		N/S	
627800 FRAIS BANCAIRES				1 309		1,33		1 433		3,54		-124		-8,64	
627810 FRAIS PAYPLUG				422		0,43		104		0,26		318		305,77	
627820 FRAIS ALMA				735		0,75		541		1,34		194		35,86	
627830 FRAIS PAYPAL				590		0,60		105		0,26		485		461,90	
627840 FRAIS CHANGO				1 850		1,88						1 850		N/S	
628100 CONCOURS DIVERS COTISATIONS								200		0,49		-200		-100,00	
Impôts, taxes et versements assimilés				6 183		6,30		1 124		2,78		5 059		450,09	
631200 IMPOTS TAXE APPRENTISSAGE				343		0,35		274		0,68		69		25,18	
633300 IMPOTS.PARTICIP EMPLOYEUR FORMAT CONTINU				314		0,32		232		0,57		82		35,34	
635110 IMPOTS TAXE PROFESSIONNELLE				262		0,27		618		1,53		-356		-57,60	

FRIZY

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
635410 IMPOTS DROITS DE MUTATION	5 264		5 264	N/S
Rémunérations du personnel	76 004	49 802	26 202	52,61
641100 SAL APPOINT.COMMISSIONS DE BASE	56 742	40 192	16 550	41,18
641200 PERS CONGES PAYES	-609		-609	N/S
641300 PERS PRIMES ET GRATIFICATIONS	1 942	110	1 832	N/S
641400 PERS INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	2 593		2 593	N/S
644000 REM GERANCE LOUIS-CHARLES	15 335	9 500	5 835	61,42
Charges sociales	23 053	12 312	10 741	87,24
645100 PERS COTISATIONS A L'URSSAF	10 501	10 674	-173	-1,61
645300 PERS COTISATIONS CAISSES DE RETRAITE	3 678	3 160	518	16,39
645400 PERS COTISATIONS AUX ASSEDIC	2 439	1 693	746	44,06
646000 URSSAF + RETRAITE LOUIS-CHARLES	5 411	-1 448	6 859	473,69
646001 URSSAF + RETRAITE MYLENE		-2 624	2 624	-100,00
646500 MADELIN MUTUELLE	1 024	858	166	19,35
Dotations aux amortissements	12 506	8 175	4 331	52,98
681110 DOT.AMORT.IMMO.INCORPORELLES	11 833	7 264	4 569	62,90
681120 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELLES	673	911	-238	-26,12
Dotations aux provisions				
Autres charges	44	7	37	528,57
658000 CHARGES DIV.GESTION COURANTE	44	7	37	528,57
Total des charges d'exploitation	471 628	153 581	318 047	207,09
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-369 430	-113 142	-256 288	-226,51
Produits financiers				
Produits exceptionnels	46	70 019	-69 973	-99,92
772000 EXCEPT PROD.DIV.COUR.S/EX.ANTERIEURS	46	526	-480	-91,24
775100 EXCEPT PRODS CESS ELEM ACTIF CEDES INCO		69 493	-69 493	-100,00
Charges financières	3 190	2 715	475	17,50
661100 INTERETS EMPRUNTS ET DETTES	3 178	2 715	463	17,05
661500 INTERETS COMPTES COURANTS DEPOTS CRED	12		12	N/S
Charges exceptionnelles	35	60 576	-60 541	-99,93
671200 EXCEPT PENALITES ET AMENDES	35		35	N/S
675200 VAL NET COMPT ELEM ACTIF CEDES CORPORELS		60 576	-60 576	-100,00
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS	-372 609	-106 414	-266 195	-250,14
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices				
Total des Produits	102 244	110 458	-8 214	-7,43
Total des Charges	474 853	216 872	257 981	118,96
RÉSULTAT NET	-372 609	-106 414	-266 195	-250,14
	<i>Perte</i>	<i>Perte</i>		
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Liasse fiscale 31.12.2023 IS RS

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A-SD 2024

Désignation de l'entreprise <u>FRIZY</u>										Néant ☐ *														
Adresse de l'entreprise <u>1 RUE DE LA 3EME REVOLUTION INDUSTRIELLE 59223 RONCQ</u>																								
SIRET		<table><tr><td>8</td><td>4</td><td>3</td><td>7</td><td>0</td><td>3</td><td>8</td><td>6</td><td>9</td><td>0</td><td>0</td><td>2</td><td>7</td></tr></table>										8	4	3	7	0	3	8	6	9	0	0	2	7
8	4	3	7	0	3	8	6	9	0	0	2	7												
Durée de l'exercice en nombre de mois *		<u>1</u> <u>2</u>				Durée de l'exercice précédent *		<u>1</u> <u>2</u>																
Exercice N clos le <u>31</u> <u>11</u> <u>2023</u>																								
ACTIF																								
		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3																		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012																			
		Autres *	014	24 712	016	19 110		5 602																
	Immobilitisations corporelles *		028	3 918	030	3 109		809																
	Immobilitisations financières * (1)		040	6 953 569	042			6 953 569																
Total I (5)		044	6 982 198	048	22 218		6 959 980																	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052																			
		Marchandises *	060		062																			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	5 624	070			5 624																
		Autres * (3)	072	48 863	074			48 863																
	Valeurs mobilières de placement		080		082																			
	Disponibilités		084	192 323	086			192 323																
	Charges constatées d'avance *		092	268	094			268																
Total II		096	247 078	098			247 078																	
Total général (I + II)		110	7 229 277	112	22 218		7 207 058																	
PASSIF																								
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120				2 018 305																	
	Écarts de réévaluation		124																					
	Réserve légale		126				4 187																	
	Réserves réglementées *		130																					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131				1 962 889																	
	Report à nouveau		134				(88 397)																	
	Résultat de l'exercice		136				(372 609)																	
	Subventions d'investissement		137																					
	Provisions réglementées		140																					
Total I		142				3 524 375																		
Provisions pour risques et charges		154																						
Total II		154																						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156				3 049 550																	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																					
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166				285 156																	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)		169	5 764			24 381																	
	Comptes courants d'associés		173				323 595																	
	Autres dettes		175																					
Produits constatés d'avance		174																						
Total III		176				3 682 683																		
Total général (I + II + III)		180				7 207 058																		
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	2 636 208																
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	5 600 709																
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		FRIZY		Néant ☐ *	
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le 13/11/2023	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			210		98	170
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	209			
		Services *		215			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		217			
	Production immobilisée *						
	Subventions d'exploitations reçues					4	000
	Autres produits						28
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232		102	198
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		73	256
	Variation de stocks (marchandises) *			236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240			
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)		242		280	583
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		6	183
	Rémunérations du personnel *			244		76	004
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252		23	053
	Dotations aux amortissements *			254		12	506
	dont amortissement du fonds de commerces			255			
	Dotations aux provisions			256			
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259			44
Total des charges d'exploitation (II)				264		471	628
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270		(369	430)
Produits financiers (III)		280		294		3	190
Produits exceptionnels (IV)				290		4	6
Charges exceptionnelles (VD)	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies))		347		300		35
	(dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))		348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306			
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				310		(372	609)
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		372	609
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		35	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991					
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements et souscriptions outre mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septidécies)	993			
	Créance due au report en arrière du déficit			346			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	655	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647			
Droit divers	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	641			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	990	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies G)	649			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	352		354
Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356			
Déficits antérieurs reportables *		166 049	dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	370		372	574

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : <u>FRIZY</u>										Néant ☐ *			
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice				Réévaluation légale *			
		ACTIF IMMOBILISÉ																		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial		400					402					404					406				
		Autres		410	17 827				412	6 885				414					416	24 712			
Immobilisations corporelles		Terrains		420					422					424					426				
		Constructions		430					432					434					436				
		Installations techniques matériel et outillage industriels		440					442					444					446				
		Installations générales agencements divers		450	2 960				452					454					456	2 960			
		Matériel de transport		460					462					464					466				
		Autres immobilisations corporelles		470	957				472					474					476	957			
		Immobilisations financières		480	1 359 745				482	5 593 824				484					486	6 953 569			
		TOTAL		490	1 381 490				492	5 600 709				494					496	6 982 198			
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice				Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises				Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																					
		Fonds commercial		495					497					498					499				
		Autres immobilisations incorporelles		500	7 277				502	11 833				504					506	19 110			
Immobilisations corporelles		Terrains		510					512					514					516				
		Constructions		520					522					524					526				
		Installations techniques matériel et outillage industriels		530					532					534					536				
		Installations générales, agencements, aménagements divers		540	1 559				542	592				544					546	2 151			
		Matériel de transport		550					552					554					556				
		Autres immobilisations corporelles		560	877				562	81				564					566	957			
		TOTAL		570	9 713				572	12 506				574					576	22 218			
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																			
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1		2				3				4				5							
		6		7				8				9				10							
Immobili- sations		Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values													
		①		②		③		④		Court terme *		Long terme											
										⑤		19 % ⑥		15 % ou 12,8 % ⑦		0 % ⑧							
1																							
2																							
3																							
4																							
5																							
6																							
7																							
8																							
9																							
10																							
TOTAL		578		580		582		584		586		581		587		589							
		Plus-values taxables à 19 % (1)		579				Régularisations	590		583		594		595								
		TOTAL							596		585		597		599								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

SAGE Experts-comptables janvier 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : FRIZY										Néant ☐ *		
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice			
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607				
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616				
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636				
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646				
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656				
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666				
TOTAL		680		682		684		686				
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
	Dotations		Reprises									
Fonds commercial	681		683									
Autres immobilisations incorporelles	700		705									
Terrains	710		715									
Constructions	720		725									
Inst. techniques mat. et outillage	730		735									
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745									
Matériel de transport	750		755									
Autres immobilisations corporelles	760		765									
TOTAL		770		775								
					1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes						
					2							
					3							
					4							
					5							
					6							
					7							
					TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD							780
II DÉFICITS REPORTABLES												
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982	1 6 6 0 4 9							
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)				982 bis								
Nombres d'opérations sur l'exercice				982 ter								
Déficits imputés				983								
Déficits reportables				984	1 6 6 0 4 9							
Déficits de l'exercice				960	3 7 2 5 7 4							
Total des déficits restant à reporter				970	5 3 8 6 2 3							
III DIVERS												
Primes et cotisations complémentaires facultatives										381	1 0 2 4	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin										325	1 0 2 4	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite										327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *										380	5 4 1 1	
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS										326		
N° du centre de gestion agréé										388		
Montant de la TVA collectée										374	1 9 6 3 4	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378	3 9 1 0 4	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										397		

SAGE Experts-comptables Janvier 2024

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

⑤

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E-SD 2024

Désignation de l'entreprise:FRIZY.....		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: ..01./01./2023. et clos le:31./12./2023		Données en nombre de mois	
		1	2
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	4,00
Dont apprentis		657	2,00
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	Effectifs au sens de la CVAE *
		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	/ /
		160	/ /
Date de cessation			/ /

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2024

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

11

(1) Néant

*

Exercice clos le31122023SIREN843703869

Dénomination de l'entrepriseFRIZY

Adresse (voie)1 RUE DE LA 3EME REVOLUTION INDUSTRIELLE

Code postal59223VilleRONCQ

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	5	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	1370152
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	648153

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridiqueSCDénominationAJAE

N° SIREN (si société établie en France)977559624% de détention26,73Nb de parts ou actions539419

Adresse : N°20VoieAVENUE DES VIGNES

Code Postal92210CommuneSAINT CLOUDPaysFRANCE

Forme juridiqueEURLDénomination20VIGNES

N° SIREN (si société établie en France)897956066% de détention11,05Nb de parts ou actions222987

Adresse : N°20VoieAVENUE DES VIGNES

Code Postal92210CommuneSAINT CLOUDPaysFRANCE

Forme juridiqueSASUDénominationC.D.E

N° SIREN (si société établie en France)451397533% de détention24,46Nb de parts ou actions493639

Adresse : N°64VoieBOULEVARD DE CAMBRAI

Code Postal59100CommuneROUBAIXPaysFRANCE

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détentionNb de parts ou actions

Adresse : N°Voie

Code PostalCommunePays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)MNom patronymiqueKIENERPrénom(s)LOUIS-CHARLES

Nom marital% de détention32,11Nb de parts ou actions648153

Naissance : Date02/11/1984N° Département75CommunePARIS 12PaysFRANCE

Adresse : N°20VoieAVENUE DES VIGNES

Code Postal92210CommuneSAINT CLOUDPaysFRANCE

Titre (2)Nom patronymiquePrénom(s)

Nom marital% de détentionNb de parts ou actions

Naissance : DateN° DépartementCommunePays

Adresse : N°Voie

Code PostalCommunePays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2024

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

11

(1)

Néant

*

Exercice clos le

31122023

SIREN

843703869

Dénomination de l'entreprise

FRIZY

Adresse (voie)

1 RUE DE LA 3EME REVOLUTION INDUSTRIELLE

Code postal

59223

Ville

RONCQ

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

4

SAGE Experts-comptables Janvier 2024

Forme juridique

SASU

Dénomination

L'ATELIER 2 ROUES

N° SIREN (si société établie en France)

794204628

% de détention

100,00

Adresse :

N°

63

Voie

BOULEVARD MALESHERBES

Code Postal

75008

Commune

PARIS

Pays

FRANCE

Forme juridique

SASU

Dénomination

A2R SEBASTOPOL

N° SIREN (si société établie en France)

902953538

% de détention

100,00

Adresse :

N°

111

Voie

BOULEVARD DE SEBASTOPOL

Code Postal

75002

Commune

PARIS

Pays

FRANCE

Forme juridique

SASU

Dénomination

A2R MORLAND

N° SIREN (si société établie en France)

907595862

% de détention

100,00

Adresse :

N°

17

Voie

BOULEVARD MORLAND

Code Postal

75004

Commune

PARIS

Pays

FRANCE

Forme juridique

SASU

Dénomination

OBF HOLDING

N° SIREN (si société établie en France)

885229591

% de détention

100,00

Adresse :

N°

6

Voie

RUE DE FLORIADE

Code Postal

59890

Commune

QUESNOY-SUR-DEULE

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

		N° 2065-SD 2024	
		Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) <i>Timbre à date du service</i>	
IMPOT SUR LES SOCIETES			
Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023
		Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
FRIZY 1 RUE DE LA 3EME REVOLUTION INDUSTRIELLE 59223 RONCQ			
SIRET	8 4 3 7 0 3 8 6 9 0 0 0 2 7	Mél : louis.charles.kiener@gmail.com	
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	
		06.13.10.40.24	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
SIRET			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées	Conseil pour les affaires - Holding		Si vous avez changé d'activité, cochez la case
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	Déficit 372 574
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2. Plus-values			
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %	
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Autres dispositifs
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies
Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	Société d'investissement immobilier cotée
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %			
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %			
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)			
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre			
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée		Nom/Adresse N°	
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre			
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe		Nom/Adresse N°	
4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays		Nom État de résidence N°	
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI X NON	Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE COALA
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr			
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
LEX & ASSOCIES 21 RUE VIETE 75017 PARIS Tél: 01.75.57.95.88			
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :		Date : 24062024	Lieu : RONCQ
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné		Qualité et nom du signataire: résidente EAJA	
Examen de conformité fiscale (ECF)		Signature :	
Prestataire :			

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
2024

I										RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS															
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾					payées par la société elle-même					a							payées par un établissement chargé du service des titres					b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾															c										
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées															d										
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾															e										
															f										
															g										
															h										
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾															i										
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI															j										
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾															Total (a à h)										
J										RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)															
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants										Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.													
										Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.		Année au cours de laquelle le versement a été effectué		Montant des sommes versées:											
														à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6							
																Indemnités forfaitaires		Remboursements		Indemnités forfaitaires		Remboursements			
1										2		3		4		5		6		7		8			
LOUIS-CHARLES KIENER - Ex Gérant										648153		2023		15 335											
20 AVENUE DES VIGNES 92210 SAINT-CLOUD																									
AJAE										539419		2023													
20 AVENUE DES VIGNES 92210 SAINT-CLOUD																									
EAJA - Présidente										62240		2023													
20 AVENUE DES VIGNES 92210 SAINT-CLOUD																									
COURANTS ASCENDANTS										51867		2023													
27 RUE MARCEL ET JEAN CALOONE 59130																									
20VIGNES										222987		2023													
20 AVENUE DES VIGNES 92210 SAINT-CLOUD																									
C.D.E										493639		2023													
64 BOULEVARD DE CAMBRAI 59100 ROUBAIX																									
K										DIVERS															
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)																									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																									
L										CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION															
REMUNÉRATIONS										MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES				à 0 %		à 15 %		à 19 %							
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)					58 075					MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice															
										MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice															
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)					536					MVLT réalisée au cours de l'exercice															
										MVLT restant à reporter															
M										CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS															
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice																									
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice																									



Formulaire obligatoire (article 54 *quater* du Code général des impôts)

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES
N° 2067
(2024)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2023 ou exercice

Désignation de l'entreprise FRIZY du _____
Adresse 1 RUE DE LA 3EME REVOLUTION INDUSTRIELLE 59223 RONCQ au _____

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		604
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		779
Total		1 383

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice . 2023 . . (total col.9 + total col.10) 10	1 383	- de l'exercice . 2023 . . 10	
- de l'exercice précédent 10	861	- de l'exercice précédent 10	
Nom et qualité du signataire Louis-Charles KIENER Président		À RONCO, le 24062024 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2024	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI		2464	
(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)				
I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice				
A- Règles de droit commun				
Charges financières nettes de l'exercice	a			
EBITDA fiscal de l'exercice	b			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)			
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé				
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d			
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e			
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f			
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation				
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g			
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h			
II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report				
A- Suivi des charges financières nettes en report				
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i			
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)			
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)			
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)			
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k			
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l			
B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report				
	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

2024	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit						2468
(à souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)							
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %							
1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	
						imposé à 10 % 7b	
Total							
2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement							
	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément					
Total							

SIG 2023

FRIZY

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

(Euros)

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Ventes de marchandises	98 170	40 437	57 733	142,77
- Cout direct d'achat	73 256	32 074	41 182	128,40
+/- Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale (I)	24 914	8 363	16 551	197,91
Taux de marge commerciale	25,38 %	20,68 %		
+ Production vendue				
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice				
- Matières premières et approvisionnements consommés				
- Sous traitance directe	37 018	5 060	31 958	631,58
Marge brute sur production (II)	-37 018	-5 060	-31 958	-631,57
Taux de marge brute sur production	%	%		
Marge brute globale (I + II)	-12 104	3 303	-15 407	-466,44
Taux de marge brute globale	-12,33 %	8,17 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	243 565	45 028	198 537	440,92
Valeur ajoutée produite	-255 669	-41 724	-213 945	-512,75
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	-260,43 %	-103,18 %		
+ Subventions d'exploitation	4 000		4 000	N/S
- Impôts, taxes et versements assimilés	6 183	1 124	5 059	450,09
- Salaires et traitements	76 004	49 802	26 202	52,61
- Charges sociales	23 053	12 312	10 741	87,24
Excédent brut d'exploitation	-356 908	-104 962	-251 946	-240,03
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	-363,56 %	-259,57 %		
+ Reprises sur amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	12 506	8 175	4 331	52,98
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	28	2	26	N/S
- Autres charges de gestion courante	44	7	37	528,57
+ Transfert de charges d'exploitation				
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	-369 430	-113 142	-256 288	-226,51
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	-376,32 %	-279,80 %		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés				
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	3 190	2 715	475	17,50
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	-372 620	-115 857	-256 763	-221,61
Résultat courant / chiffre d'affaires	-379,56 %	-286,51 %		
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion	46	526	-480	-91,24
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital		69 493	-69 493	-100,00
+ Reprises sur provisions & transferts de charges exceptionnels				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	35		35	N/S
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital		60 576	-60 576	-100,00
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Résultat exceptionnel	11	9 443	-9 432	-99,87
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôt sur les bénéfices				
Résultat Net Comptable	-372 609	-106 414	-266 195	-250,14
Résultat net / chiffre d'affaires	-379,55 %	-263,16 %		

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 28/06/2024**

Le 28 Juin 2024,

A 16 heures,

Les associés de la société FRIZY se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social ou par visioconférence, sur convocation faite par lettre simple adressée à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Louis-Charles KIENER, en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 2 018 305 actions sur les 2 018 305 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale, réunissant la totalité des voix, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat arrêtés au 31/12/2023,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social depuis la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- **Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31/12/2023 et quitus au Président,**
- **Affectation du résultat de l'exercice,**
- **Pouvoir en vue des formalités.**

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

RESOLUTION 1 :

L'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 et les documents s'y rapportant tels qu'ils lui ont été présentés et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat déficitaire de 372 608,70 €.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes et accomplies au cours de l'exercice écoulé.

RESOLUTION 2 :

L'assemblée générale décide d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31 Décembre 2023, s'élevant à 372 608,70 € de la manière suivante :

Autres réserves :	1 962 889 €
-------------------	-------------

RESOLUTION 3 :

L'assemblée générale déclare qu'aucune convention visée par l'article L.223-19 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31/12/2023

De tout ce qui précède, l'associé unique a rédigé et signé le présent procès-verbal.

Pour copie certifiée conforme

Le président